



NOTIFICATION DU DROIT D'USAGE  
DE LA MARQUE TOURISME & HANDICAP  
CIARUS à STRASBOURG  
Pour les Handicaps : Mental, Moteur

Suite à la Commission territoriale du 29 janvier 2018, le droit d'usage de la marque Tourisme & Handicap est attribué pour une durée de 5 ans pour les handicaps suivants :

- Handicap mental
- Handicap moteur

Le droit d'usage est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de la présente notification.

Si vous souhaitez contester cette décision, il vous appartient de saisir le secrétariat de la Commission d'un recours gracieux dans un délai de 2 mois.

Fait à Strasbourg,  
Le 6 février 2018

P/La Directrice  
L'Adjointe au Chef du Pôle 3<sup>E</sup>

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guille', written in a cursive style.

Claudine GUILLE